



Fait à CLOUANGE,
Le lundi 20 mars 2023

LLTIR 22/23 – 2022/CAC3 – CD

CAC – Session #3 du 4 février 2023 – Candidats certifiés

À la suite de la réunion du jury plénier, voici la déclaration des résultats pour cette session de formation du certificat de compétences : Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC) réalisée le samedi 4 février 2023 dans les infrastructures de la Société de Tir Sportif de Dieuze.

Le jury plénier était composé de :

- Monsieur CLÉMENT Nicolas, en qualité de formateur de l'ETR¹ ;
- monsieur DENIS Corentin, en qualité de formateur de l'ETR et RFL².

A l'aide des différents documents d'évaluations mis à sa disposition, le jury plénier a pu statuer sur la validation de l'obtention du Certificat de compétences : CAC.

Les stagiaires de la formation pourront retrouver en page 2 la liste des candidats certifiés lors de cette journée de formation.

En annexe 1, ils pourront retrouver le détail de leurs notes et de leurs appréciations.

Dans l'attente de la réception de leur certificat, ce document équivaldra d'attestation de réussite.

Corentin DENIS
Responsable Formation Ligue
Ligue Régionale de Tir de Lorraine

¹ ETR : Équipe Technique Régionale

² RFL : Responsable Formation Ligue

Liste des candidats certifiés

N° CLUB	CLUB	NOM	Prénom	RÉSULTATS
1257111	ASSOCIATION DE TIR DE CREUTZWALD	BOBET	Isabelle	ADMIS
1257111	ASSOCIATION DE TIR DE CREUTZWALD	BRUCKER	François	ADMIS
1254462	CLUB DE TIR DES TEMPLIERS	CROMPIN	Fabrice	ADMIS
1257015	SOCIÉTÉ DE TIR SPORTIF DE DIEUZE	DIDOT	Christian	ADMIS
1257065	ASSOCIATION SPORTIVE POLICE MOSELLE	ETIENNE	Jacques	ADMIS
1257015	SOCIÉTÉ DE TIR SPORTIF DE DIEUZE	LALLEMENT	Denis	ADMIS
1257015	SOCIÉTÉ DE TIR SPORTIF DE DIEUZE	MULLER	Edouard	ADMIS
1257320	SOCIÉTÉ DE TIR DE PETITE ROSSELLE	OLLIVIER	Nathalie	ADMIS
1257015	SOCIÉTÉ DE TIR SPORTIF DE DIEUZE	SCHOTT	Christian	ADMIS
1254460	COMPAGNIE LIVERDUNOISE DE TIR	WEISBECKER	Éric	ADMIS